

Taekwondo/9e édition du Challenge Me Park Sang-Chul Rendez-vous les 7, 13 et 14 janvier prochains

A.M.
Libreville/Gabon

CONSIDÉRÉE par les spécialistes comme la compétition phare de la saison nationale de taekwondo, le Challenge Me Park Sang-Chul aura lieu au mois de janvier prochain, dans sa 9e édition.

A en croire le comité d'organisation, sous la férule de Me Fulbert Ollomo Edzang (6e dan), celle-ci va démarrer le dimanche 07 janvier par la compétition technique marquée par la présentation de poomsae (des formes codifiées reprenant l'ensemble des techniques fondamentales de taekwondo « kibon » ou s'articulent les techniques défensives et offensives, utilisant l'ensemble des armes naturelles du corps humain et plus particulièrement les bras et les jambes, les positions et les déplacements, les changements de direction) ; de kyokpa (casse : pour démontrer la qualité du niveau technique, la rapidité, la précision, la puissance d'impact, avec en supplément une participation mentale) et de poomsae artistique (basé sur les techniques du taekwondo accompagné en musique d'une chorégraphie). Cette compétition technique figure, selon les organisateurs, au nombre des innovations apportées à ce neuvième challenge. Sans doute pour donner de la valeur ajoutée à ce rendez-vous qui gagne, année après année, en importance et en dimension. Mais, la compétition à proprement parler, celle des combats aura, elle, lieu les 13 et 14 janvier. Comme les fois précédentes, c'est le Prytanée militaire, situé au camp Baraka, qui va ac-



Une photo de famille à l'issue de la 8e édition.

cueillir l'événement avec la participation des clubs civils et militaires de cette discipline martiale, d'origine coréenne, issus de toutes les ligues affiliées à la Fédération gabonaise de taekwondo.

La compétition est donc ouverte à tous les athlètes (hommes et femmes), associations, ligues. Chaque club ou ligue pourrait présenter un (e) compétiteur (trice) dans chaque catégorie de poids soit huit (8) hommes et huit (8) femmes dans les catégories suivantes : -54, -58, -63, -68, -74, -80, +87 kg (chez les hommes. Et chez les dames : -46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73 kg.

Et, pour garantir une certaine équité lors des combats, Me Ollomo et son équipe ont cru nécessaire d'organiser un stage à l'intention des arbitres. Celui-ci aura lieu les 16 et 17 décembre prochain et sera animé par le Me Mbembo Mouandza, arbitre international, 3e classe, et non moins président de la Commission d'arbitrage de l'Afrique centrale.

Il s'agira pour les organisateurs d'évaluer les arbitres et de les sélectionner en fonction de leur qualité pour n'en retenir que les meilleurs d'entre eux.



un instantané d'un combat féminin, toujours lors de l'édition précédente.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE,
CHARGE DU PROGRAMME GRAINE

CABINET DU MINISTRE

☎/ (241) 01 76 09 78 ✉ 551 Libreville/Gabon

N° 00 2001 /MAEPG/SG/CAB.



COMMUNIQUE

Sur la base des informations sanitaires qui nous sont parvenues du système d'alerte et réseaux internationaux des Autorités de Sécurité Sanitaire des Aliments et, après évaluation de la probabilité d'introduction sur le territoire national, du risque d'exposition d'une catégorie spécifique de consommateurs ainsi que de l'estimation du risque de contamination, réalisée par l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, Chargé du Programme Graine, informe l'ensemble des populations Gabonaises de la présence sur le territoire national de 4 lots de lait infantile probablement contaminés en provenance de France.

En effet, il y a quelques jours, en France, une épidémie d'infection à Salmonella agona a éclaté et les enquêtes sanitaires menées ont établi le lien avec des produits commercialisés par le groupe français Lactalis.

Il s'agit notamment des produits alimentaires pour la petite enfance ci-après :

- Pico Bébé Gourmand 1900 grammes, lot 17C0012529 ;
- Pico lait HA 2900 grammes, lot 17C0012664 ;
- Pico AR 1400 grammes New, lot 17C0013142 ;
- Pré Pico BE 400 grammes x 12, lot 17C0012752.

En tenant compte du risque accru de salmonellose et de leurs conséquences préjudiciables pour la santé de la population infantile gabonaise eu égard à leur extrême vulnérabilité face à cette menace sanitaire,

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, Chargé du Programme Graine, tient à rassurer les populations gabonaises sur la prise des mesures suivantes :

- retrait, rappel et saisie systématique et sans délais indu des produits ci-dessus cités et /ou suspects des rayons des officines et commerces sur l'ensemble du territoire national ;
- ouverture d'une enquête de santé publique vétérinaire générale par les Officiers de Police Judiciaire à compétences spéciales de l'AGASA afin d'évaluer les risques sanitaires liés à l'importation et à la commercialisation de toutes les marques de lait infantile commercialisées en République Gabonaise en vue de déterminer leur statut microbiologique et chimique ;
- interdiction de l'importation de ces produits jusqu'à nouvel ordre en vertu du principe de précaution ;
- renforcement de la surveillance sanitaire des importations des produits laitiers infantiles aux postes frontaliers.

Toutefois, les populations ayant acquis ces produits sont priées de ne pas les consommer et de les retourner systématiquement à leurs vendeurs.

Fait à Libreville, le 14 DEC. 2017

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage,
Chargé du Programme Graine



Yves Fernand M'ANFOUMBI